

# Fullmark Réduire les accidents de travail... aux 4 coins du monde !

## CRÉATION

1984

## STATUT

Société anonyme

## ACTIVITÉ

Aider les entreprises à réduire les accidents du travail.

## IMPLANTATION

Nivelles et Bruxelles.

## TERRITOIRES D'ACTIVITÉ

Monde entier.

## EFFECTIF

20 personnes

## NOS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Le Roadbook est un nouvel outil spécialement élaboré pour sensibiliser la ligne hiérarchique et le Topbook vise quant à lui le Top-Management. Nous lançons cette année les premiers « Toolbox Vidéo » et notre nouvelle campagne « Sécurité : Tous impliqués ! » est également disponible en version « photo » en complément de la version « dessin ». Le QUIZ sécurité peut être diffusé de façon électronique grâce aux « e-cards ».



**Fullmark SA**  
Avenue Thomas Edison, 121  
1400 Nivelles  
Tél 067 34 77 00  
info@fullmark.be  
www.fullmark.be



Fullmark aide les entreprises à sensibiliser leur personnel en matière de prévention des accidents. Peu connue du grand public, Fullmark est pourtant un fleuron belge qui exporte aujourd'hui aux 4 coins de la planète. Des Etats-Unis à la Chine en passant par l'Asie ou l'Afrique, le savoir-faire de Fullmark aide les entreprises du monde entier à réduire le nombre d'accidents de travail sur leurs différents sites.

Sa méthode porte un nom : SMART-Safety®. Il s'agit d'une approche intégrée qui permet d'impliquer de façon adaptée tous les intervenants de l'entreprise dans la démarche sécurité. Cette méthode unique repose sur des outils imaginés et produits en Belgique puis traduits dans plus de 20 langues et exportés dans des dizaines de pays.

Patrick Schreck et Olivier Schreck, cousins et associés, débordent d'enthousiasme pour parler de leur « succes story ». Nous les avons rencontrés dans leurs bureaux flambant neufs situés dans le zoning industriel de Nivelles, où Fullmark s'est installé voici un an.

Depuis plus de 25 ans, Fullmark aide les entreprises à réussir leur communication interne, spécialement en matière de sécurité. Sa mission : aider ses clients à sensibiliser leurs équipes et à agir sur les comportements et les attitudes. Plus de 2.500 entreprises lui font déjà confiance.

## Comment expliquez-vous le succès de Fullmark ?

Aujourd'hui, les entreprises ne veulent plus avoir d'accidents ! Elles visent le ZÉRO ACCIDENT ! Depuis 25 ans, nous avons acquis une expérience inégalable auprès de nos 2.500 clients. Aujourd'hui notre savoir-faire est reconnu bien au-delà de nos frontières. Nos nouveaux produits comme le « Manager Safety Roadbook » connaissent un grand succès car ils répondent au souhait des entreprises de renforcer l'implication de la ligne hiérarchique. Aucun outil n'était disponible pour sensibiliser les cadres et chefs d'équipe à leur rôle et leur responsabilité en matière de prévention des accidents. En intégrant la formation, nous avons aujourd'hui une solution complète et vraiment efficace. Nous lançons également cette année des « toolbox vidéo » pour rendre les réunions sécurité plus interactives. C'est parce que ces outils sont uniques et fonctionnent vraiment que nos clients nous demandent de les diffuser sur leurs nombreux sites à travers le monde. Ces outils peuvent bien entendu être adaptés aux besoins ou à l'activité spécifiques de chaque client.

## Pourquoi les entreprises veulent-elles réduire le nombre d'accidents ?

La première raison est de permettre à chaque collaborateur de rentrer chez lui en pleine forme... et cela n'a pas de prix. Mais aujourd'hui on constate que les entreprises ont pris conscience

du coût des accidents... et de la rentabilité des investissements en prévention ! Il y a toute une série de frais liés à l'accident et qui sont directement à charge de l'entreprise (interruption de travail, diminution de production, gestion de l'accident, marchandise endommagée, frais de remplacement de la personne, etc.) et d'autres frais qui sont couverts par l'assurance « accidents de travail »... Mais les entreprises ont évidemment pris conscience que le montant des primes payées est lié au nombre d'accidents et à leur gravité. Il suffit de diviser le montant total des primes par le nombre d'accidents pour arriver à un montant souvent plus élevé que ce qu'on imagine. A cela on rajoute tous les frais indirects cités plus haut pour arriver au coût total de l'accident.

## A-t-on une idée du coût d'un accident ?

Aujourd'hui, il est communément accepté que le coût moyen total d'un accident se situe entre 10.000 et 20.000 EUR. Ce chiffre a été calculé par divers professionnels de la prévention et reconnu par la majorité des groupes industriels internationaux. Bien sûr c'est un coût moyen... Il peut y avoir de petits accidents bénins bien moins chers mais si on parle d'un accident grave ou mortel, le coût peut-être énorme. Imaginez aussi les conséquences pour la direction en cas de poursuites judiciaires et les implications en termes d'image... On estime généralement que 1 euro investi dans la prévention en rapporte 2 : on le voit, investir dans la prévention, c'est rentable ! ●